

# La catastrophe et la précaution

JEAN-PIERRE DUPUY

François Guery [au sujet des OGM] : « Qu'est-ce qui vous fait penser que le danger est gravissime ? »

Corinne Lepage : « L'ignore si le danger est gravissime ou pas, et c'est précisément le problème. »

*La Politique de précaution*<sup>1</sup> p. 49.

La société industrielle, qui repose sur le développement des sciences et des techniques, semble découvrir aujourd'hui, avec quelle effervescence !, quelle confusion de pensée !, que des menaces graves, voire gravissimes, pèsent sur son avenir. Notre ex-ministre de l'Environnement, Corinne Lepage, vient de publier un salutaire cri d'alarme en compagnie du philosophe François Guery.

L'extrême importance du sujet traité ainsi que la pertinence et la force de certaines des thèses défendues par les auteurs méritaient cependant infiniment mieux que cette conversation pesante et répétitive tenue devant un magnétophone, dont la transcription donne un texte qu'on n'ose appeler un livre, qui ne fut (re)lu par personne dans la chaîne éditoriale, ni par les auteurs, ni par la directrice de collection, ni par les correcteurs des Presses universitaires de France.

Je n'ai aucune preuve pour avancer ce qui précède, mais c'est de très loin, on en conviendra, l'hypothèse la plus charitable, la moins humiliante pour les personnes concernées si l'on doit rendre compte du tissu d'horreurs éditoriales dont voici un maigre échantillon.

Prenez une phrase, inversez le sujet et le verbe et accordez derechef le verbe avec son complément. Ainsi : « aucune étude [...] n'est venue analyser les effets que *pourraient* avoir [...] le recours massif aux OGM [...] » (p. 44). Inventez des conjugaisons inédites et originales : « on ne *recourerait* pas à ces farines » (p. 114) ; « on *brevette* à tout va » [ce "*brevette*"-là est si bien tourné que les auteurs ne résistent pas au plaisir de l'employer plusieurs fois : p. 218 et 224<sup>2</sup>] ; « un milliard [d'habitants de la planète] n'accède pas à une eau de qualité suffisante » (p. 74). On se demande à partir de quel nombre d'habitants de la planète le verbe serait mis au pluriel, sans doute *deux* milliards. Pour être sûr que votre lecteur vous suit bien, répétez mot pour mot, à quelques pages d'intervalle, des paragraphes entiers (p. 184 et 190). Pour faciliter la tâche de ce même lecteur, appelez un jour le groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat par son nom et son sigle français (p. 69), le lendemain par son nom et son sigle anglais (p. 73), sans signaler qu'il s'agit de la même entité. Puisque l'énergie est l'un de vos thèmes de prédilection, inventez une unité de mesure propre à étonner les physiciens, le *kilowatt/heure* (p. 69). Pour ne pas rendre jaloux les chimistes, appelez « oxyde de carbone » le CO<sub>2</sub> (p. 67).

Faites correspondre les pronoms personnels à d'autres noms que ceux que vous énoncez, surtout lorsque cela vous permet de produire des effets désopilants. Ainsi : « il y a des gens qui consomment à

nouveau de la cervelle ou des ris de veau. On n'a pas respecté l'interdiction sous prétexte qu'on ne leur donne plus de farines. Donc plus de danger. » (p. 17-18). Une analyse grammaticale simple permet d'inférer : « on ne donne plus de farines aux gens, ni d'ailleurs de danger. » On respire ! Chaque fois que c'est possible, inventez des dialogues dans le style *non-sense* des frères Marx, comme si vous vouliez entrer au collège de pataphysique de Francis Blanche. Ainsi : F. Guery : « vous soupçonnez les OGM d'être à la base d'un bouleversement écologique, comme s'il s'agissait d'un accident. Sauf qu'à la différence des accidents, c'est délibéré ! » C. Lepage : « Bien sûr. Mais de qui et dans l'intérêt de qui ? » (p. 55). Parlez anglais pour faire joli ou prétentieux, mais arrangez-vous pour que ce soit drôle aux oreilles des *natives*. Ainsi de la disparition du *Golf Stream* (sic), qui se ait une catastrophe majeure, certes, mais surtout pour les joueurs de golf ! (p. 81). Ne lésinez pas sur les préonasmies et autres redondances, on pourrait sinon se demander de quoi vous parlez. Ainsi : « la pollution génétique, par différence avec les autres pollutions, est la seule [...] qui soit exponentielle » (p. 38). Il est en vérité très difficile d'être le seul de son espèce à plus eurs. Ne respectez surtout pas l'orthographe des noms des auteurs que vous citez, on pourrait les identifier trop facilement [« Illitch » pour *Illich*, p. 177 ; « Prygogine » pour *Prigogine*, p. 186 ; « Kourilski » pour *Kourilsky*, une douzaine d'occurrences entre les pages 234 et 255, ce qui est bien le comble étant donné la place qu'occupe le rapport du même nom dans toute discussion sur le sujet ; etc.].

Ne vous gênez surtout pas puisque personne ne vous en tiendra rigueur, évidemment pas les critiques qui, louant votre production (ce qui est leur droit), omettront soigneusement de signaler aux lecteurs potentiels à quoi ceux-ci s'exposent (ce qui est leur démission). Je tiens à la disposition de qui voudrait en faire usage, bon ou mauvais, la liste des quelque deux cents barbarismes de ce genre qui *polluent* cet objet éditorial de près de quatre cents pages.

Pourquoi insister sur cet aspect des choses ? Tout simplement parce que cette honte-là est à mettre en rapport avec le sujet même traité par les auteurs, qui a nom : respect pour les choses créées, le monde, la vie, les êtres. Le respect dû par un auteur à ses lecteurs en fait me semble-t-il partie. Mais peut-être suis-je un conservateur indécrottable qui se bat pour la préservation d'une chose déjà morte : le livre. Sans doute l'éditeur a-t-il dû se dire que les propos d'une femme politique étaient toujours bons à prendre, le produit se vendant pendant trois mois, le temps qu'un autre

JEAN-PIERRE DUPUY

Professeur

GRISÉ, École

Polytechnique et

université de Stanford,

1, rue Descartes,

75005 Paris, France

jpdupuy@poly.

polytechnique.fr

<sup>1</sup> Sur *La Politique de précaution* de Corinne Lepage et François Guery, Puf, Paris, 2001, coll. « Questions actuelles ».

<sup>2</sup> Avec sa bêtise mécanique, mon correcteur orthographique et grammatical souligne d'un rouge et d'un vert rageurs ces inventions linguistiques, confondant mention et usage, ce qui souligne d'autant mieux l'impéritie de ses frères humains, les correcteurs des Puf.

de la même farine prenne sa place sur les étagères des libraires.

Le comble est atteint lorsqu'on découvre que les deux « auteurs », une ex-ministre de l'Environnement et un philosophe, font preuve d'une ignorance dramatique dans leurs domaines de compétence respectifs. Le principe de précaution est évidemment au cœur de leurs échanges. Me croira-t-on si je dis que Mme Lepage ne semble pas en connaître, sinon la définition, par laquelle il faut de toutes façons ne jamais commencer, mais la caractérisation formelle intuitive, bien exprimée par le rapport Kourilsky-Viney dans les termes suivants : « La distinction entre risque potentiel et risque avéré fonde la distinction parallèle entre précaution et prévention. La précaution est relative à des risques potentiels et la prévention à des risques avérés. » ? Le rapport précise : « Les probabilités ne sont pas de même nature (dans le cas de la précaution, il s'agit de la probabilité que l'hypothèse soit exacte ; dans le cas de la prévention, la dangerosité est établie et il s'agit de la probabilité de l'accident). »<sup>3</sup> Le risque potentiel étant par ailleurs caractérisé comme « risque de risque »<sup>4</sup>, la distinction sur quoi tout repose est en définitive celle entre un événement dont on connaît la distribution de probabilités (risque avéré à quoi correspond la prévention) et un événement dont on ne connaît pas la distribution de probabilités mais pour lequel, admettons-le à la manière de Savage et de ses probabilités subjectives, on peut assigner une distribution de probabilités à cette distribution de probabilités inconnues (risque potentiel à quoi correspond la précaution). C'est là une distinction classique en théorie de la décision, entre univers risqué et univers incertain, qui remonte aux travaux de Keynes et de Knight dans les années 1920. Or, voici ce que cette distinction devient dans la bouche de Mme Lepage : « la prévention consiste à mettre en place des mécanismes destinés à lutter contre un risque que l'on connaît mais dont on ignore la probabilité. » (p. 52). Si l'ignorance des probabilités est mise du côté de la prévention, on se demande évidemment ce qui va rester à la précaution, sinon les brouillards de Londres peints par Turner ou, pire, le *smog* qui depuis les a remplacés. En effet : « La précaution concerne un risque dont on ignore le périmètre, l'importance, voire même l'existence réelle. » (Ibid.) Sans doute Mme Lepage ignore-t-elle que connaître la distribution de probabilités d'un événement aléatoire ne signifie pas que l'on sait s'il va se produire ou non.

Quant à la philosophie, elle n'est pas mieux traitée que la langue ou la logique. Popper, « l'immortel auteur de la *Logique de la découverte scientifique* » (p. 41), est plusieurs fois mobilisé, glorifié pour être l'inventeur de la « conception moderne de la science ». On pourrait fortement discuter cette assertion, mais là n'est pas la question. En effet, lorsqu'il s'agit d'expliquer le critère de « falsification », Mme Lepage s'em-mêle pitoyablement les pinceaux, nullement soutenue par son philosophe de partenaire, pour finir, comme Sganarelle tentant de démontrer à Don Juan son erreur, patatras !, par terre, prise dans un inévitable contresens : « l'absence d'innocuité ne peut pas, en tant que telle, être prouvée » (p. 40). Il est vrai que lorsque l'on en est à une triple négation – l'absence d'une absence

de nocivité – les esprits s'embrouillent. L'absence d'innocuité, c'est-à-dire la nocivité, peut être prouvée, il suffit pour cela d'exhiber un seul cas de nocivité. C'est évidemment, dans un cadre de pensée poppérien, l'innocuité qui ne peut être prouvée, puisqu'il faudrait pour ce faire mettre à l'épreuve d'un nombre infini d'expériences la vérité d'une proposition à quantificateur universel du type : quel que soit le cas *x*, le produit considéré n'est pas nocif.

Je pourrais encore évoquer l'utilitarisme, cette philosophie morale de la « bienveillance abstraite universelle », pour citer l'un de ses pères fondateurs, confondue ici systématiquement par M. Guery avec une psychologie de l'égoïsme intéressé et mercantile, un autre grave contresens. La réfrence furtive à Rawls n'est pas moins caricaturale. La lassitude m'empêche de continuer cet examen des atrocités que l'on nous livre ici sans la moindre gêne.

Pourquoi alors parler de cet objet, me demandera-t-on, et ne pas le laisser s'enfoncer irrémédiablement dans le marais des livres éphémères que l'on ne met sur le marché que parce qu'ils portent le nom d'un homme ou d'une femme « médiatiques » ? Eh bien si, de ce livre il faut parler, hélas. Car il y a urgence et Mme Lepage est l'un des très rares membres de la classe politique qui a le courage de dire ce que tous les autres taisent, sans doute par peur de déclencher la panique. Panique, il y aura de toutes façons, et guerres, et destructions massives, comme prix à payer pour des décennies de ce qu'on ose encore appeler la « croissance ». Si croissance il y a, c'est une croissance cancéreuse, un phénomène de *runaway*, une auto-dérégulation, une réaction « divergente », comme on dit des centrales nucléaires lorsqu'elles s'emballent avant de déclencher une explosion atomique. Oui, il faut parler de cela, le crier sur les toits, même si ce sont des bredouilllements qui sortent de la bouche des meilleurs épouvantés.

Les auteurs assument pleinement une attitude que l'on appelle aujourd'hui, pour mieux s'en démarquer, « catastrophiste ». « Nous allons vivre dans les 30 ans qui viennent une série de crises de toutes natures liées à l'énergie et au changement climatique, dit Corinne Lepage, sans que les mesures que nous serions amenés à prendre aujourd'hui puissent avoir quelque effet. » (p. 85). Ailleurs : « Les conséquences de la vache folle vont être cataclysmiques pour les pouvoirs politiques et le système en général. » (p. 90). Et encore : « Si nous pensons au destin de la nature planétaire conditionnée par l'homme, un destin qui nous dévise depuis l'avenir, il s'avère que le sentiment adéquat est un mélange de peur et de culpabilité : peur parce que la prévision nous montre justement de terribles réalités ; culpabilité parce que nous sommes conscients de notre propre rôle à l'origine de leur enchaînement. » (p. 133\* ; je souligne). Et de décrire le « vertige existentiel », « la perception de participer à une fuite en avant non susceptible d'être maîtrisée et, a fortiori, arrêtée [...]. Une machine technologique folle, guidée par la seule soif d'aller toujours plus loin et d'être toujours plus rentable s'est mise en marche... » (p. 177-178). On remarquera les références constantes, non pas à ce qu'on appelle couramment des « risques », terme parfaitement impropre

<sup>3</sup> Philippe Kourilsky, Geneviève Viney, *Le Principe de précaution*, Rapport au Premier ministre, Odile Jacob, 2000, p. 18.

<sup>4</sup> Ibid., p. 17.

\*À la relecture des épreuves, je m'aperçois que cette citation est en fait un emprunt à Hans Jonas. Les guillemets ont sauté. À ce niveau, la négligence devient plagiat pur et simple.

en l'occurrence, mais à ce qui se présente comme *destin*, fatalité, ou même tragique. La référence au tragique est explicite chez François Guery : « On tombe de son haut et on découvre que des conséquences inouïes se précipitent sur nous sans qu'on ait pu les anticiper. » (p. 198).

L'influence du philosophe allemand Hans Jonas est ici très nette, et ses thèses sont évoquées plusieurs fois avec respect. Cela suffit à distinguer nos auteurs de la plupart de ceux qui, aujourd'hui en France, parlent et écrivent au sujet de la précaution. Tous se croient obligés de se référer à l'auteur du *Principe Responsabilité*<sup>5</sup>, pour mieux signifier qu'ils ne naviguent pas dans les mêmes eaux que lui. On peut lire au contraire *La Politique de précaution* comme une défense et illustration de la position jonassienne, en tant qu'elle propose une posture philosophique et politique devant les menaces nouvelles qui barrent l'horizon de l'humanité. Je me trouve en pleine sympathie avec ceux qui se fixent cette tâche. C'est bien pourquoi je trouve si navrant que les auteurs aient manqué de rigueur et de sérieux à ce point. Il est trop tentant de critiquer l'objectif qu'ils poursuivent en s'attaquant à la copie bâclée qu'ils ont remise entre les mains du public.

La pensée de Jonas serait « catastrophiste », je l'ai dit, et tributaire de ce que Jonas lui-même appelle une « heuristique de la peur ». On trouve en effet dans *Le Principe Responsabilité* le « commandement » suivant :

« donner un poids plus important dans les affaires relevant de ces éventualités capitales à la menace plutôt qu'à la promesse, et [...] éviter des perspectives apocalyptiques, même au prix de rater ainsi le cas échéant des accomplissements eschatologiques. » [p. 74]. En termes plus simples : « il faut d'avantage prêter l'oreille à la prophétie de malheur qu'à la prophétie de bonheur. » [p. 73]. Je crois que le bien-fondé de cette position est démontrable et ce, non dans l'angoisse et les tremblements, mais avec toutes les ressources d'une tête froide. Il est rationnel aujourd'hui d'être catastrophiste dans le sens indiqué par le commandement de Jonas. Il y a des raisons qui justifient de l'être. Pour critiquer cette posture, on la caractérise comme étant obsédée par le « scénario du pire ». Corinne Lepage et François Guery font front : « C'est [...] le non-sens de la destruction... qui implique de recourir au scénario du pire. [...] C'est précisément la pertinence, voire la seule existence de la possibilité de ce scénario du pire qui peut et doit... guider la réflexion et [l'] action. » [p. 136]. La formule est forte<sup>6</sup>, mais on aurait aimé qu'elle fût étayée par des arguments rationnels.

Jonas lui-même offre deux arguments, l'un qui tient de la philosophie morale, l'autre de la métaphysique. Le premier est qu'on ne découvre vraiment la valeur de ce à quoi l'on tient qu'en se fixant sur la perspective de sa perte : « seule la prévision de la déformation de l'homme nous fournit le concept de l'homme qui permet de nous en prévenir » [p. 16], écrit le philosophe allemand. Le second argument, métaphysique, prend la forme suivante : « La prophétie de malheur est faite pour éviter qu'elle ne se réalise ; et se gausser ultérieurement d'éventuels sonneurs d'alarme en leur rappelant que le pire ne s'est pas réalisé serait le comble de l'injustice : il se peut que leur impair soit

leur mérite. » [p. 233]. Pour sentir tout le poids paradoxal de cette affirmation, il faut d'abord comprendre que Jonas, ici, parle de prophétie au sens strict, c'est-à-dire de prévision de l'avenir tel qu'il est inscrit dans notre horizon temporel. Il ne s'agit pas d'annoncer un événement indésirable ou franchement détestable *comme si c'était l'avenir*, afin que cette annonce, précisément, fasse que ce ne soit pas l'avenir. Ce procédé relève de la logique de la *prévention*, c'est la parole préventive sur le mode de « Bison futé »<sup>7</sup>. Avec Jonas, nous sommes dans une tout autre métaphysique, où la catastrophe inscrite dans l'avenir comme un destin nous fait signe et nous « dévisage », ainsi que l'écrit avec bonheur le philosophe. Notre responsabilité paradoxale est de faire que cet avenir inéluctable ne se réalise pas. Penser cela est un véritable défi pour la philosophie, qui est ici à peine relevé. J'y reviendrai en terminant.

Mais pourquoi faudrait-il penser des choses aussi difficiles, pourquoi faudrait-il associer les lumières du philosophe au savoir gouverner du politique, ainsi que le tente ce livre ? Parce que la situation présente nous montre que l'annonce des catastrophes ne produit aucun changement sensible, ni dans nos manières de faire, ni dans nos manières de penser. Même lorsqu'ils sont informés, les peuples *ne croient pas ce qu'ils savent* (« C'est une chose que l'esprit écarte parce que l'on se dit que ce n'est pas possible », C. Lepage, p. 16), de la même manière qu'il nous est très difficile, individuellement, de croire ce dont nous sommes pourtant le plus sûrs, à savoir que nous allons mourir. Sur le réchauffement climatique, nous dit Corinne Lepage, « alors que depuis 20 ans nous connaissons parfaitement le risque auquel nous sommes confrontés, la vérité consiste à dire que nous n'avons strictement rien fait. » (p. 70). En ce mois de mars 2001, le président Bush vient cyniquement de violer la promesse qu'il avait faite à son peuple pendant la campagne électorale et d'annoncer qu'il renonçait à réduire les émissions américaines de gaz à effet de serre. Les commentateurs politiques ont noté que le président avait cédé à la pression des députés républicains faisant du lobbying pour le compte des industries du pétrole et du charbon. La même observation vaudrait aussi bien pour d'autres domaines, par exemple celui de l'insécurité alimentaire. Non seulement la peur de la catastrophe à venir – personne ne peut dire aujourd'hui qu'il n'y aura pas une épidémie de maladies à prions de très grande ampleur chez l'homme – n'a aucun effet dissuasif ; non seulement la logique économique (ici, les intérêts du puissant lobby agroalimentaire) fait feu de tout bois ; mais *aucun* apprentissage n'a lieu. La France n'a tiré strictement aucun enseignement de l'affaire du « sang contaminé » puisqu'elle a battu le triste record d'être le pays d'Europe qui, de 1983 à 1996, a importé le plus de farines carnées de Grande-Bretagne.

*La catastrophe n'est pas crédible*, tel est l'obstacle majeur. Comment donner une force dissuasive à la peur de la catastrophe, alors que ce n'est absolument pas le cas à présent ? C'est précisément à cette fin qu'il faut bâtir une heuristique de la peur. On pourra se récrier aussitôt, à l'instar de Catherine Larrère : « la "prophétie de malheur"... exclut toute possibilité de choix [...]. Le choix du scénario du pire interdit tout

<sup>5</sup> Éditions du Cerf, 1990.

<sup>6</sup> Il est très difficile de citer littéralement ce livre tant il est improbable de tomber sur une phrase qui ne soit pas entachée d'un horrible barbarisme.

<sup>7</sup> Je dois cette comparaison à Catherine Larrère.

débat démocratique : sous la menace de la catastrophe imminente, on ne saurait délibérer<sup>8</sup>. Or, il existe un précédent, je n'ose dire un modèle, massif, qui, pour beaucoup, montre qu'une heuristique de la peur peut être efficace : l'équilibre de la terreur, la dissuasion nucléaire. Bernard Brodie, l'un des plus intelligents défenseurs de ce qui constitue à la fois le comble de la rationalité et, comme son nom même l'indique, de la folie humaine, a résumé parfaitement la logique de la politique de « vulnérabilité mutuelle » connue sous le nom de MAD (*Mutually Assured Destruction*), dans les termes suivants<sup>9</sup> : « C'est un curieux paradoxe de notre temps que l'un des facteurs essentiels qui font que la dissuasion [nucléaire] marche vraiment, et marche bien, est la peur sous-jacente qu'elle pourrait échouer en cas de crise très grave. Dans ces circonstances, on ne tente pas le destin. » Cette formule, tout à la fois lumineuse et énigmatique, nous dit ceci : pour rendre la perspective de la catastrophe dissuasive, il faut la voir comme un destin, mais un destin qui ne s'accomplirait que par le fait d'une erreur, dont nous serions seuls responsables. On connaît la réflexion désespérée d'Albert Einstein : « En déchaînant le pouvoir de l'atome, nous avons tout transformé ; tout, sauf nos manières de penser, et nous dérivons en direction de catastrophes inouïes<sup>10</sup>. *Mutatis mutandi*, la leçon s'applique à notre situation présente.

Ce qu'on reproche aussi au « catastrophisme », c'est de viser le « risque zéro », alors qu'il serait évidemment inaccessible, et de vouloir imposer le renversement de la charge de la preuve : ce serait dorénavant aux innovateurs de faire la démonstration que leurs produits ou inventions seraient dépourvus de toute nocivité – une démonstration qui serait impossible à fournir, à en croire la philosophie des sciences de Karl Popper mentionnée ci-dessus. Nos auteurs contre-attaquent. Le risque zéro est une fausse querelle : « Derrière le leitmotiv permanent du "le risque zéro n'existe pas", ce qui est une évidence, se cache un véritable refus d'appliquer sérieusement le principe de précaution, qui est le seul à pouvoir raisonner et humaniser le progrès. » (p. 140). Quant au renversement de la charge de la preuve, il constitue le cœur même de la précaution, mais il n'a jamais signifié que l'on devrait fournir la preuve d'une innocuité parfaite.

La référence à Popper, que nos auteurs concèdent aux critiques du catastrophisme, me paraît non seulement inutile, mais trompeuse. Il y a une manière beaucoup moins discutable et beaucoup plus simple de présenter les choses dans le cadre probabiliste de toute science appliquée, qui permet de bien mettre en évidence le retournement majeur que constitue le principe de précaution en matière d'administration de la preuve. Je m'empresse d'ajouter que ce retournement, bien que nécessaire, est très loin d'être suffisant à la définition d'une posture philosophique et politique qui soit à la hauteur de l'enjeu que constituent les menaces nouvelles.

En matière de statistique, il n'est pas vrai que l'absence de preuve que « p », où « p » est, par exemple, la proposition « le produit X est nocif », suffise à démontrer « Non p » (ici, « le produit X n'est pas nocif »). De manière ramassée, on peut écrire :

Non Prouve [p] ≠> Prouve [Non p]

Imaginons qu'on ait des doutes au sujet d'une pièce de monnaie avec laquelle on envisage de jouer à pile ou face : elle semble déséquilibrée en faveur de face. On la lance trois fois de suite et, effectivement, elle tombe chaque fois du côté face. Si cela était le produit du hasard, la pièce étant en fait équilibrée, la probabilité a priori de ce résultat serait de (1/2) au cube, soit 1/8, soit encore 12,50 %. Par convention, on admet en statistique qu'une probabilité supérieure à 5 % ne suffit pas à rejeter l'hypothèse que le résultat est dû au hasard. Pourquoi exiger 5 % et ne pas se contenter, par exemple, de 45 % ou de 33 % ? Ce seuil est sans doute en partie arbitraire, mais il traduit la notion de « charge de la preuve ». S'il s'agit ici de prouver que la pièce est déséquilibrée, il faut faire un effort supplémentaire de recherche et d'expérimentation de manière à atteindre un degré de conviction « *beyond a reasonable doubt* », comme on dit en anglais. Dans le cas présent, on est loin du compte et on admettra qu'il n'est pas prouvé que la pièce est déséquilibrée. Un sophisme flagrant serait d'en conclure qu'il est prouvé qu'elle ne l'est pas. Une proposition peut se trouver dans la situation où ni elle ni sa négation ne sont prouvées<sup>11</sup>. Or, il existe beaucoup de cas où l'on croit ou affirme que l'on a prouvé que tel produit est dépourvu de nocivité alors que la seule chose que l'on puisse dire est qu'on n'a pas réussi à prouver sa nocivité.

Le fait que le principe de précaution soit venu, avec quel éclat !, sur le devant de la scène fait apparaître a contrario que naguère, l'absence de preuve qu'une innovation technique ou commerciale était nocive suffisait à garantir qu'elle ne l'était pas. Avec le principe de précaution, on exige désormais que la preuve d'innocuité soit fournie. Faudrait-il s'en scandaliser ? À qui revient la charge de la preuve ? La réponse à cette question dépend de la logique de la situation et des valeurs de la société considérée. Dans un procès d'assises, on considère qu'entre l'erreur judiciaire qui aboutit à la condamnation d'un innocent et celle qui conduit à relâcher le coupable, c'est la première, de très loin, qu'il faut éviter. Il est donc normal d'exiger que l'accusation fournisse, « *beyond a reasonable doubt* », la preuve que l'accusé est bien coupable. Le fait que celui-ci n'ait pas réussi à établir son innocence ne saurait en tenir lieu.

De même, quoi de plus conforme au bon sens que, dans le cas où les dommages sont potentiellement graves ou irréversibles, on considère qu'il vaut mieux errer du côté de l'imputation de nocivité qu'en sens inverse ? C'est donc à l'innovateur de prouver que son produit n'est pas nocif, l'absence de preuves qu'il l'est ne suffisant absolument pas à l'établir. Une étude anglaise récente portant sur des articles scientifiques en matière de génie génétique montre pourtant que, alors même qu'ils prétendent appliquer le principe de précaution, ils commettent le sophisme de la pièce de monnaie relevé ci-dessus<sup>12</sup>. Cette inversion de la charge de la preuve est-elle exorbitante ? Non, car, encore une fois, elle n'implique aucunement que soit établie l'innocuité parfaite. Aller « au-delà du doute raisonnable », c'est-à-dire ramener à moins de 5 % la probabilité a priori que les résultats d'expériences qui semblent confirmer l'hypothèse d'innocuité soient dus

<sup>8</sup> Entrée « Précaution » du *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* de Monique Canto-Sperber, Puf, Paris, 3<sup>e</sup> édition, 2001.

<sup>9</sup> Brodie, Bernard, *War and Politics*, Macmillan, New York, 1973.

<sup>10</sup> In : Nathan, O., Norden, H. (Eds.), 1968, p. 376.

<sup>11</sup> Rappelons que c'est parce qu'il avait une conception « constructiviste » de la vérité, ou plutôt de la « prouvabilité », que Brouwer inventa la logique intuitionniste, qui nie le principe du tiers exclu et pour qui la négation d'une négation n'équivaut pas à une affirmation.

<sup>12</sup> Peter Saunders, *Use and abuse of the precautionary principle*, Institute of Science in Society, Open University, Milton Keynes, UK, juillet 2000.

au hasard dans le cas où l'hypothèse contraire serait avérée, est une tâche dont la nécessité devrait être reconnue par tout esprit responsable. Il y faut consacrer des moyens de recherche et d'investigation suffisants. Tout le monde devrait pouvoir s'accorder facilement là-dessus.

Le type de « catastrophisme » impliqué dans le retournement de la charge de la preuve n'a donc rien que de très raisonnable. Mais il reste l'accusation que le catastrophisme au sens large élargirait la responsabilité humaine de façon « hyperbolique » et conduirait de fait à la paralysie de l'innovation et à l'abstention généralisée. Ici aussi, Corinne Lepage et François Guery contre-attaquent et assument leur position avec courage. Confondre l'abstention avec l'inaction est une inférence induite, montrent-ils. Il n'y a pas d'action qui exprime plus hautement la liberté de l'homme que de fixer des limites, sous forme d'impératifs, de normes et de règles à validité universelle, à sa capacité individuelle d'agir, et de s'y tenir. C'est par cette autolimitation que les individus deviennent des personnes autonomes entrant en communication les unes avec les autres. Le débat démocratique au sujet des nouvelles menaces va porter de plus en plus sur les limites que les sociétés industrielles vont devoir s'imposer à elles-mêmes, en coordination les unes avec les autres, avant ou de peur qu'un écofascisme terrifiant n'impose sa loi à la planète.

Quant au « caractère global, illimité de la responsabilité, qui contraste avec le petit rayon d'action de nos tâches quotidiennes » (p. 132), il est dommage que François Guery en aille chercher l'inspiration uniquement du côté de la philosophie allemande, c'est-à-dire Heidegger, Arendt et, bien sûr, Jonas, sans oublier, j'y reviendrai, Nietzsche. Les contresens qu'il commet au sujet de l'utilitarisme lui interdit d'aller voir du côté du débat anglo-américain sur ces questions. Il aurait pu y apprendre ceci, qui l'aurait aidé dans ses développements.

L'utilitarisme, loin d'être une psychologie de l'intérêt égoïste, fait partie de ces doctrines morales que l'on dit conséquentialistes. Le conséquentialisme prétend incarner la rationalité en éthique. Son principe dit : « il faut toujours viser à accroître le bien, et à diminuer le mal, globalement dans le monde ». Comme son nom l'indique, il s'intéresse exclusivement aux conséquences des actes et non pas, comme la morale de sens commun, à la conformité des actes à des normes ou règles, ou bien aux intentions, bonnes ou mauvaises, qui en sont à l'origine. La philosophie morale de langue anglaise a connu dans les années 1970 un bouleversement qui l'a profondément ébranlée : la domination que le conséquentialisme exerçait sur ses praticiens depuis près de deux siècles a été soudainement défiée avec une force inédite par l'autre grande tradition morale, la déontologie kantienne. C'est la publication de l'ouvrage de John Rawls, *A Theory of Justice*, qui fut la cause de cet émoi. Il semblait donc jusqu'il y a peu que le rapport de forces avait changé, tant l'influence du rawlsisme a été forte, et que le conséquentialisme, en particulier dans sa variante utilitariste, était, au moins pour un temps, relégué au rang des vieilleries philosophiques. Il est très intéressant pour notre propos de noter que c'est à

la faveur, si l'on peut dire, d'une réflexion sur les menaces qui pèsent sur l'avenir de l'humanité que le conséquentialisme a redressé la tête, montrant qu'il était toujours vivant.

Récemment, l'un des maîtres du conséquentialisme américain, Samuel Scheffler, a publié un article important, « Individual Responsibility in a Global Age »<sup>13</sup>. Il y défend la thèse que *s'il est possible* de concevoir notre responsabilité dans la situation nouvelle qui est la nôtre, et qu'il caractérise comme une situation de globalisation des menaces, ce concept ne peut être fourni que par le conséquentialisme. La morale de sens commun y est tout à fait impropre.

La morale de sens commun – et ceci peut expliquer que les éléments non conséquentialistes y occupent une place importante – est ancrée dans une phénoménologie de l'action qui correspond à ce qu'a été l'expérience commune de l'humanité tout au long de son histoire et ce jusqu'à un passé récent. L'expérience commune faisait tenir pour une évidence que : 1) les actes sont plus importants que les omissions ; 2) les effets proches sont beaucoup plus visibles, et donc comptent plus, que les effets lointains ; 3) les effets individuels ont plus d'importance que les effets de groupe ou effets de composition.

Les traits, foncièrement non conséquentialistes, de la morale de sens commun qui reflètent directement cette phénoménologie de l'action ordinaire sont : 1) les devoirs négatifs ont priorité absolue sur les devoirs positifs ; on a plus de responsabilité par rapport à ce que l'on fait que par rapport à ce que l'on empêche (ou n'empêche pas) de se réaliser. On ne cause pas de mal à un innocent même si c'est la condition sine qua non pour venir en aide à dix autres ; 2) on a des obligations particulières, spéciales, par rapport à ses proches qu'on n'a pas par rapport au reste de l'humanité.

Cette conception restrictive de la responsabilité normative est devenue totalement inadaptée à notre situation actuelle. Les devoirs positifs sont devenus aussi importants que les devoirs négatifs. La distinction entre tuer par un acte individuel intentionnel et tuer parce qu'on ne se soucie que de son bien-être égoïste de citoyen d'un pays riche tandis que les autres meurent de faim, cette distinction est de moins en moins tenable. Bien des menaces qui pèsent sur notre avenir sont le résultat de la mise en synergie d'une multitude d'actions individuelles minuscules dont chacune prise isolément a des conséquences indécélables (songeons au réchauffement climatique). La distinction entre omission et action perd tout sens : « abstenez-vous de prendre votre voiture pour les déplacements en ville ! », dit le langage ordinaire. Si nous obtempérons, serait-ce une « abstention » ? Ce serait bel et bien une action au sens fort que ce mot a de par son étymologie : commencement non causé, mise en branle de quelque chose de radicalement nouveau dans le réseau des relations humaines, etc.

Ce qui faisait la faiblesse du conséquentialisme au regard de la morale de sens commun est qu'il ne

<sup>13</sup> *Social Philosophy & Policy*, 12 (1) 1995.

distinctions qui sont si cruciales pour elle. Ce qui faisait sa faiblesse est donc devenu sa force, et même son caractère d'unique recours, à en croire Scheffler tout du moins.

Mais cette victoire est une victoire à la Pyrrhus. Les raisons qui expliquent la nécessité du recours au conséquentialisme sont celles-là mêmes qui expliquent son impuissance. La complexité de la chaîne causale qui relie actions et conséquences n'est maîtrisable ni au plan conceptuel (fabrication de modèles, eux-mêmes « complexes » avec tous les traits afférents : non intégrabilité, sensibilité aux conditions initiales, « effet papillon », etc.), ni encore moins en pratique. Elle rend vain tout espoir de procéder à un calcul des conséquences.

La conclusion de Scheffler a un côté désespéré. La conception normative de la responsabilité fondée sur la morale de sens commun est complètement inadaptée à notre situation actuelle et s'il y a une direction pour la transformer de fond en comble, ce ne peut être qu'en adoptant une posture conséquentialiste. Malheureusement, il n'y a pas non plus de salut de ce côté-là. Conclusion : c'est la notion même de responsabilité qui se retrouve sans aucun fondement, au plan de l'éthique tout au moins.

<sup>14</sup> Philippe Kourilsky et Geneviève Viney, *Le Principe de précaution*, op. cit., p. 18.

<sup>15</sup> *Le Principe de Responsabilité*, op. cit., p. 16 ; je souligne.

<sup>16</sup> Gallimard, pages 251-252. Il se trouve que dans les travaux que je mène depuis 15 ans sur les fondements métaphysiques de la philosophie de l'action, en particulier la philosophie de la promesse, de l'engagement, mais aussi de la menace et de la dissuasion, j'ai forgé l'expression « mémoire de l'avenir », ou encore « trace du futur ». Lorsque j'ai lu M. Guery, ma première réaction a été de penser que, en toute innocence, j'avais réinventé le mot de Nietzsche. C'était d'autant plus vraisemblable que *La Généalogie de la morale* fut pendant longtemps mon livre de chevet.

Me précipitant sur mon exemplaire, je découvre que Nietzsche n'a pas utilisé l'expression en question. Ma stupéfaction se mue en franc éclat de rire lorsque je lis la suite des propos de M. Guery : « L'on parlera aussi de "projet" ». Or j'ai appelé la métaphysique qui sous-tend cette inversion temporelle le « temps du projet ».

M. Guery m'aurait-il confondu avec Nietzsche ?

Corinne Lepage et François Guery ne font pas cette analyse, mais on trouve dans quelques beaux passages de leur livre l'évocation de ce qui pourrait constituer une sortie de l'impasse. Je voudrais terminer par ce point.

Discutant avec sa collègue de la différence entre prévention et précaution, François Guery a ce mot, qui ne manque pas de surprendre : « La précaution est à base non de pure ignorance, mais de soupçon très vérifiable, de quasi-certitude... » (p. 51). Pourquoi est-on surpris ? Parce qu'on croyait, peut-être un peu vite, que la précaution, à l'instar de la prévention, était une attitude face à l'incertain, non pas face à la certitude ! Le rapport Kourilsky-Viney lui-même se croit obligé d'écarter cette interprétation lorsqu'il écrit : « On pense souvent que les risques potentiels sont peu probables et on les assimile inconsciemment à des risques avérés dont la probabilité est d'autant plus faible qu'ils sont bien maîtrisés. Ceci est... inexact. [...] Les risques potentiels, en dépit de leur caractère hypothétique, peuvent avoir une probabilité de réalisation élevée. »<sup>14</sup>

La précaution ferait donc face à la *possibilité* du *très probable*. Rien ne permet d'écarter aujourd'hui l'hypothèse que le réchauffement climatique provoque à *coup sûr* une élévation de température catastrophique d'ici la fin du siècle. Sous peine de confusion fatale, ce type de proposition doit être analysé en distinguant soigneusement deux types de modalités : la possibilité et la vraisemblance. Le rapport Kourilsky-Viney insiste à juste titre sur cette distinction. Je pense cependant qu'une autre confusion modale se glisse ici. Ce n'est pas du « quasi-certain » ou du « très probable » dont on veut parler au sujet des menaces nouvelles, mais bien de leur caractère inéluctable. De là la référence systématique au destin et à la fatalité. Il est possible que la catastrophe soit inscrite dans l'avenir. Or cela, loin de constituer une vision pessimiste de notre situation, représente peut-être notre

unique possibilité de salut. C'est parce que nous nous fixons sur cette possibilité que nous trouverons, peut-être, les moyens de faire que l'inéluctable ne se produise pas.

Le mérite de François Guery et de Corinne Lepage est de prendre au sérieux l'éthique de l'avenir, ou du futur, que nous propose Jonas. Cette éthique n'est pas conséquentialiste. La raison profonde pour laquelle elle ne l'est pas a à voir avec la direction du temps. Le conséquentialisme procède du présent vers l'avenir, comme l'étymologie de « conséquence » le signifie clairement : ce qui accompagne tout en venant après. L'« éthique du futur », elle, regarde le présent, notre présent, du point de vue de l'avenir. Cette inversion est ce qui fait, sur le plan métaphysique, la parfaite spécificité, l'originalité profonde et la beauté de l'éthique proposée par Jonas. Celui-ci écrit, à propos de l'heuristique de la peur : « Qu'est-ce qui peut servir de boussole ? L'anticipation de la menace elle-même ! C'est seulement dans les premières lueurs de son orage qui nous vient du futur, dans l'aurore de son ampleur planétaire et dans la profondeur de ses enjeux humains, que peuvent être découverts les principes éthiques, desquels se laissent déduire les nouvelles obligations correspondant au pouvoir nouveau. »<sup>15</sup>

Pour penser cette énigme d'un signal qui nous viendrait de l'avenir, François Guery a l'excellente idée de se référer à l'un des plus grands ouvrages de la philosophie morale, *La Généalogie de la morale*, de Frédéric Nietzsche. Dans cet ouvrage, le philosophe allemand cherche l'origine des concepts moraux dans la parole que le débiteur offre au créancier en échange de son prêt. Cette parole engage l'action à venir, la restitution du prêt. « La formation des concepts moraux, écrit brillamment François Guery, a donc une racine dans la continuité de la volonté à travers le temps. [L'homme] est "l'animal qui peut promettre". Cette innovation morale marque toute l'histoire des hommes, qui maîtrisent le temps par la responsabilité. » (p. 130).

Ce qui vaut pour la promesse vaut aussi, *mutatis mutandi*, pour la menace. Dans les deux cas, la volonté se fixe sur l'événement à venir, dans un cas pour l'accomplir, dans l'autre pour l'écarter. C'est donc un événement qui n'est pas encore advenu qui sert de levier à la volonté responsable. Pour dire cette inversion du temps, François Guery attribue à Nietzsche ce mot admirable : la « mémoire de l'avenir ». Il est fâcheux pour Nietzsche que ce ne soit pas le mot qu'il ait employé : il parle seulement de « mémoire de la volonté »<sup>16</sup>, ce qui fait précisément perdre le sens de l'inversion temporelle. Il n'empêche : on a là sans doute le point de départ d'une pensée enfin à la hauteur de l'enjeu.

On trouve donc ici, en conclusion, beaucoup d'ingrédients de qualité qui pourraient servir de prolegomènes à une défense raisonnée de la posture catastrophiste. Si les auteurs s'étaient donné la peine d'écrire un (vrai) livre, ils auraient pu, peut-être, dépasser le stade inchoatif où leurs conversations à bâtons rompus les ont laissés. La tâche reste pour l'essentiel à accomplir, mais l'orientation est bonne.